CHARTE ÉTHIQUE
LES VOILES TOLOSANES 2026

Cette Charte Éthique s'adresse à TOUS LES ADHÉRENTS-TES des Voiles Tolosanes.
Elle expose les valeurs, principes et règles qui régissent la vie de notre Association.
Réfléchie et écrite par un collectif de bénévoles de notre Association
Consultable et imprimable à partir du site Les Voiles Tolosanes.

SOMMAIRE

1 - Nos valeurs
2 - Le conseil d'administration
3 - Participation à la vie de l'Association
4 - Animation et Formation Nautique
5 - Communication et Règles sociales
6 - Notre flotte
7 - Principes fondamentaux en mer
8 - La conduite des bateaux : skipper-skippeuse, co-skipper-co-skippeuse
9 - Préparation d'une navigation : constitution des équipages, réunion préparatoire, programme
10 - La vie à bord : Écologie, Respect et tolérance

1 - NOS VALEURS

Passionnés-ées de VOILE, de MER et de LIBERTÉ, notre Association nous permet de nous retrouver pour PARTAGER ENSEMBLE en toute CONVIVIALITÉ, RESPECT, ÉGALITÉ, SOLIDARITÉ et SÉCURITÉ.

Nous mettons un point d'honneur à apprécier les différences, l'égalité, à encourager la complémentarité et la transmission, à nous adapter aux possibilités de chacun-une dans le plus grand respect de l'intérêt général.

Nous souhaitons atteindre la mixité à tous les niveaux et fonctions à terre comme en mer : source de dynamisme, progrès et efficacité.

Dans un souci d'équité, la composition du conseil d'administration souhaite tendre vers une parité adhérent-e et adhérent-e/propriétaire.

2 - LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration de l'Association Les Voiles Tolosanes est composé de bénévoles élus pour un an, chargés notamment de :
• Animer l'Association. En coordonner les actions et les moyens

• Établir les programmes des activités, (Animations, Navigations)
• Promouvoir l'activité en communiquant (Site internet, WhatsApp)

Dans une démarche de transparence, chaque adhérent-e peut demander à assister aux réunions du conseil d'administration dans la limite des places disponibles en fonction du lieu.

Dans un souci d'équité, la composition du conseil d'administration souhaite tendre vers une parité adhérent-e et adhérent-e/propriétaire.

La composition du conseil d'administration est détaillée sur le site internet Les Voiles Tolosanes.

3 - PARTICIPATION À LA VIE DE L'ASSOCIATION

• BÉNÉVOLAT

Le bénévolat est au cœur même des Voiles Tolosanes. Femmes et hommes contribuent ainsi chaque année à cette belle aventure.
Si vous souhaitez amener votre contribution, les possibilités sont multiples, que ce soit pour un jour, une semaine ou plusieurs mois, selon vos disponibilités, ce que vous savez faire et envie de faire pour aider l'Association. Chaque coup de main compte.

• MANIFESTATION

Les adhérent-es qui souhaitent représenter tour à tour l'Association Les Voiles Tolosanes lors de la Fête des Associations, place du Capitole à Toulouse sont les bienvenu-es (13 et 14 juin Capitole et square Charles de Gaulle).

4 - ANIMATIONS - FORMATIONS NAUTIQUES

• LES ANIMATIONS INTERNES AUX VOILES TOLOSANES

Dans le but de nous retrouver, d'échanger, d'apprendre, des sessions d'Animations nautiques théoriques par et pour les adhérents sont organisées à la Maison des Associations.

• LES FORMATIONS AUPRÈS D'ORGANISMES EXTÉRIEURS

Les adhérents-es, de l'équipier au skipper, sont encouragés à améliorer leurs compétences nautiques et pédagogiques en suivant, à titre individuel, des stages de formation auprès d'organismes spécialisés (Macif, Glénans, etc.).

5 - COMMUNICATION ET RÈGLES SOCIALES

• SITE INTERNET ET WHATSAPP

L'Association dispose site internet https://www.lesvoilestolosanes.org/ et d'un WhatsApp ouverts à tous adhérents-es.
Tous deux ont pour objet de diffuser des informations relatives à la vie et à l'activité de l'association en conformité avec la protection des données personnelles.

Les adhérent-es contribuent à l'enrichissement du site internet et du WhatsApp, en proposant des récits de sorties, des photographies (partage de notre richesse, notre diversité).

Un forum (Site internet) et un groupe Suggestions (WhatsApp) permettent des échanges d'idées ou avis, dans un esprit constructif, sur des thèmes relatifs à l'activité de notre Association.

Sont légitimés :
- Les messages bienveillants des personnes ou de l'association, comportants des propos en accord avec la loi ;
- Les messages de démarchage commercial ne sont pas souhaités. Est cependant admis le signalement d'une promotion ou d'une nouveauté en rapport direct avec la pratique de la voile ;
- Les échanges pourvus d'intérêt collectif.

Tout adhérent-e s'engage à respecter ces règles élémentaires conformément au règlement intérieur. Dans le cas contraire, le conseil d'administration peut décider d'une radiation sans délai dans l'intérêt général conformément au règlement intérieur.

6 - NOTRE FLOTTE

Nous avons la chance de disposer d'une dizaine de bateaux de propriétaires au sein de l'Association nous offrant l'opportunité d'organiser à prix raisonnable des sorties en Mer.

Chaque propriétaire supporte la charge de tous les frais relatifs à l'entretien et la mise aux normes de son bateau, il en connaît chaque recoin.

En conséquence, chaque adhérent-e qui a l'opportunité de partager des moments de navigation, d'apprentissage, de consolidation de compétences à son rythme et à son envie, s'engage à en prendre soin.

7 - PRINCIPES FONDAMENTAUX EN MER

Les sorties en mer sont strictement réservées aux adhérents-es des Voiles Tolosanes. (Si possible et dans une intention d'ouverture, nous réfléchissons à créer une adhésion découverte, valable une fois dans l'année pour des sorties n'excédant pas 3 jours). Elles sont organisées et conduites dans le respect de la réglementation maritime et des règles de sécurité en mer.

Les membres des équipages viennent et vivent à bord dans un esprit d'ouverture, de bienveillance et de respect mutuel. Chacun-une participe activement à la vie collective du bateau et concourt à la convivialité, au confort et à la sécurité du bord.

Les bateaux et les équipages naviguent sous le commandement et la responsabilité des chefs de bord : skipper-skippeuse et co-skipper co-skippeuse..

8 - LA CONDUITE DES BATEAUX

• LE SKIPPER-SKIPPEUSE, CHEF-FE DE BORD

Le terme skipper-skippeuse désigne un-e navigateur-trice apte à conduire en pleine autonomie. Il-Elle assume la RESPONSABILITÉ du bateau et de son équipage, sur les plans nautique, civil et pénal. Il-Elle détermine également les actions nécessaires à la bonne conduite et à la SÉCURITÉ du bateau et des équipiers (décision de sortir en mer, directives de sécurité…) ainsi que de la gestion des rôles et de la vie à bord.
A ce titre, le-la chef-fe de bord est doté de la pleine autorité légale et morale. Le bateau est placé sous son commandement.

• CO-SKIPPER CO-SKIPPEUSE, SECOND-E,

Le terme de co-skipper co-skippeuse désigne un-e équipier-e très expérimenté-e qui aspire à une pleine autonomie et conduit les actions de perfectionnement adéquates.
Il-Elle ASSISTE le chef de bord dans toutes ses décisions nautiques et se substitue momentanément au chef-fe de bord à sa demande en cas de nécessité. Dans ce cas, le commandement lui est confié.

9 - PRÉPARATION D'UNE NAVIGATION

• LA CONSTITUTION DES ÉQUIPAGES

Les équipages sont constitués de façon à répondre aux impératifs de navigation, de sécurité nautique, de vie en groupe en tenant compte d'une répartition des compétences et des expériences nautiques, des affinités entre personnes.

• LA RÉUNION PRÉPARATOIRE

Une réunion de préparation réunit les participants généralement la semaine précédent la sortie. Elle permet à chaque équipage de faire connaissance, de s'organiser (avitaillement, co-voiturage). La présence de chaque participant-e y est nécessaire.

• LE PROGRAMME DE NAVIGATION

Les chef-fes de bord décident de l'orientation générale du programme de navigation, en fonction de la météo et des conditions de mer. En cas de conditions météorologiques défavorables, les participants procèdent à des activités au port de leur choix.
Avant l'appareillage, le chef de bord conduit un briefing général contenant un point sur la sécurité.

10 - LA VIE À BORD

• ÉCOLOGIE

Nous avons bien conscience de la fragilité du milieu marin et sommes attentifs à sa préservation : - Nous respectons les zones protégées

- Nous observons les animaux de loin en respectant une distance de sécurité
- En cas de mouillage, nous privilégions l'utilisation de corps morts et mouillages installés
- En cas de mouillage forain, nous recherchons des zones sableuses, loin des posidonies
- Nous limitons notre pêche aux espèces et tailles autorisées, dans la limite des besoins de consommation immédiate du bord
- Nous veillons à une consommation d'eau potable raisonnable
- Nous utilisons les produits d'entretien et de soins biodégradables, sans tensioactifs et avec un écolabel,
- Nous ne rejetons RIEN à la mer et utilisons un système de tri sélectif
- Nous utilisons les sanitaires du port. Au mouillage, nous collectons nos eaux grises/noires et nous les rejetons au-delà des 3 milles nautiques.

• RESPECT ET TOLÉRANCE

Chaque équipier-e concourt à la convivialité, au confort et à la sécurité du bord, participe à la vie collective, prend part à toutes les tâches, de la prise en main du bateau jusqu'à sa restitution après nettoyage et vérification.

Dans le mot équipage, il y a "équipe". Nous prenons soin de l'autre (mal de mer, peur, froid, fatigue, handicap…).

La vie sur un bateau, c'est vivre ensemble dans un espace réduit.
- Nous pratiquons les usages de base d'une VIE COLLECTIVE, nous rangeons nos affaires, nous respectons l'intimité et le repos des autres, nous veillons à adopter une conduite responsable et respectueuse, nous sommes tolérants face aux divergences d'opinion et privilégions la discussion cordiale.

NOUS METTONS TOUT NOTRE SAVOIR-ÊTRE EN ŒUVRE
POUR VIVRE SEREINEMENT AU SEIN DE NOTRE ASSOCIATION
ET RÉUSSIR NOS SORTIES VOILE !